

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires,
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. BAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Décembre 1878.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Du 5 janvier 1879.

Candidats conservateurs :

M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant.
M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant.
M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

Chronique générale.

Les bureaux des gauches du Sénat ont entendu la lecture du projet de manifeste aux électeurs sénatoriaux que les présidents avaient été chargés de préparer.

La rédaction définitive est arrêtée, mais le texte ne sera livré à la publicité que quand les groupes eux-mêmes en auront entendu la lecture.

Le centre gauche du Sénat a tenu séance sous la présidence du comte Rampon.

On a décidé de ne pas voter les 200,000 francs réclamés par M. Pouyer-Quertier et plusieurs de ses collègues pour l'augmentation des traitements des desservants. Mais le président du groupe fera, à la tribune, des réserves pour l'année prochaine.

Les radicaux sont partout les mêmes et ceux de Dijon ne le cèdent en rien à ceux de Marseille. Croirait-on qu'une donation importante d'immeubles, faite à la paroisse de Saint-Pierre en faveur des ouvriers de jeunes filles, sous la seule condition que le curé de cette paroisse désignerait les ateliers

appelés à profiter de cette libéralité, a été impitoyablement refusée par le conseil municipal, sous prétexte que les curés et desservants n'ont aucun caractère légal pour s'occuper de pareilles œuvres.

Les pauvres devront donc rester pauvres parce qu'il plaît à une réunion d'apostats de les priver du bien qu'une pieuse volonté voulait leur faire. Et voilà ceux qui se disent les amis du peuple; voilà ceux qui se proclament les protecteurs et les bienfaiteurs des classes déshéritées!

Les dépêches de Marseille nous apprennent que les adjoints au maire de Marseille, MM. Carcassonne et Allard, ont donné leur démission.

On ne parle pas de la démission du maire, mais des nouvelles venues de source autorisée annoncent qu'il cherche à obtenir la dissolution du conseil.

Le National, qui doit être bien informé sur l'opinion ministérielle, laisse pressentir ce dénouement.

Il est question dans les régions ministérielles de confier un poste officiel à M. Allain-Targé. Ce bruit est fortement accrédité aux environs de la place Beauvau, où l'on en parlait hier matin comme d'une chose absolument décidée.

La suppression du journal l'Avant-Garde est généralement approuvée, en Suisse, par la presse et par la population. Les rédacteurs de ce journal sont poursuivis devant les tribunaux. Deux d'entre eux, de nationalité française, sont des réfugiés qui ont fait partie de la Commune.

On n'a pas oublié l'échec éprouvé par M. Waddington devant la cour de Madrid, relativement à la présentation de M. de Choiseul. Le gouvernement espagnol avait laissé devin-

ner son impression en gardant le silence. Le ministre républicain ayant pressenti la cour de Saint-Petersbourg, au sujet du même diplomate, en a reçu une réponse catégorique. D'après la tradition, lui a-t-on dit, la France s'est toujours fait représenter en Russie par un général, et nous désirons qu'il ne soit pas dérogé à cet usage.

NOUVEAU DISCOURS DE L'EMPEREUR
GUILLAUME.

Les journaux allemands nous apportent aujourd'hui le texte d'un nouveau discours prononcé par l'empereur d'Allemagne. En recevant une députation d'instituteurs, le souverain s'est exprimé ainsi :

« Les sentiments exprimés dans l'adresse que vous venez de me remettre me font espérer que les maîtres des écoles primaires de la ville de Berlin feront bien sentir à la jeunesse la corruption de notre temps, où la rébellion contre les supérieurs et la hiérarchie s'est développée au point de s'en prendre même au trône. Les membres de ce parti ont atteint, dans ces derniers temps, le nombre de 58,000. Je ne les range pas parmi ce million d'habitants qui m'ont fait, à mon retour, un si cordial accueil.

« Ce n'est pas seulement chez nous que se sont produites les funestes tendances de ce parti. Si les tristes incidents dont j'ai été la victime ont contribué à donner à notre peuple le sentiment du danger que nous courons, je ne regretterai pas d'avoir versé mon sang, ainsi que je l'ai dit à mon arrivée. La nouvelle législation contribuera, j'espère, beaucoup à améliorer la situation actuelle, que j'ai prévue du reste déjà il y a dix ans. Mais il faut que l'instruction et l'éducation fassent beaucoup aussi dans ce sens. L'étendue du savoir importe moins dans cette question. On enseigne à l'heure qu'il est bien des choses dans les écoles; mais il ne faudrait pas oublier ce qui est d'une importance capitale dans l'éducation. C'est de la religion que je veux parler avant tout.

» Votre tâche la plus difficile et la plus importante consiste par conséquent à élever la jeunesse dans la crainte de Dieu et à lui enseigner le respect des choses saintes.
» Veuillez faire part à vos collègues de ce que je viens de vous dire. »

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

Au comité sénatorial conservateur, on commence à posséder, sur le résultat des élections de députés sénatoriaux, des renseignements qui permettent de formuler des prévisions assez sérieuses.

C'est ainsi que, dans le Lot, on ne doute pas de la réélection du maréchal Canrobert et de M. Deppeyre.

Dans l'Hérault, les gauches s'agitent beaucoup; mais les sénateurs conservateurs sortants luttent aussi avec énergie.

Dans la Loire, conditions déplorables; les conservateurs ne présentent même pas de candidats.

Dans le Maine-et-Loire, au contraire, le succès des conservateurs est assuré.

Dans le Nord, il est certain que les conservateurs ont, dès maintenant, la majorité; mais l'administration se remue beaucoup afin de déplacer quinze ou seize voix, ce qui suffirait pour mettre les conservateurs en minorité.

Dans le département de Lot-et-Garonne, la gauche a choisi pour candidats aux élections sénatoriales M. Faye, député actuel de Marmande, et M. Pons, conseiller général. Le premier ne se porte pas de son plein gré, mais pour remplir l'engagement qu'il a, en 1877, été contraint de prendre vis-à-vis des comités qui n'ont consenti à faire voter pour lui qu'à la condition que, le jour des élections sénatoriales venues, il se présenterait, et, élu, laisserait son siège à un avocat de Marmande, M. Montant, qui passe pour fort ambitieux et qui professe le radicalisme le plus accentué. Il convient de noter que, malgré ses opinions républicaines très-nettes et très-fermes, M. Faye est bon catholique,

16

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DISPARITION
DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

LV.

Où donc le père Seckatz avait-il pris qu'il n'y avait rien à tirer de la conversation de sa femme? J'aurais voulu, pour sa plus grande confusion, qu'il pût l'entendre en ce moment.

Je jetai un coup d'œil sur le coucou, et, voyant que j'avais encore un grand quart d'heure à moi, je lui dis :

— Madame Seckatz, si vous voulez me dire où est votre tabatière, j'irai vous la chercher, et je vous rapporterai la clef par la même occasion.

— Par exemple! dit-elle avec une vivacité inaccoutumée, je ne veux pas que tu prannes cette peine-là.

— Laissez-le faire, lui dit ma mère, ce n'est qu'un jeu pour lui, et je serai très-contente de vous garder un peu plus longtemps. Nous aurons le temps de causer de notre affaire, et je suis sûr

qu'à nous deux nous trouverons de bien meilleures idées.

Malgré toute sa modestie, qui d'ailleurs était très-réelle, la mère Seckatz fut flattée de la déférence de ma mère.

— Tu es bien sûr, me dit-elle, que cela ne te dérange pas trop de donner un coup de pied jusqu'à la maison?

— Tout à fait sûr, lui répondis-je.

— Eh bien, reprit-elle, laisse-moi réfléchir un instant.

Elle commença par vider ses deux poches sur la table de la cuisine, et quand elle vit à quelle hauteur s'élevait le monceau d'objets qu'elle en avait tirés, elle se mit à rire de si bon cœur, que ma mère et moi nous ne pûmes nous empêcher de l'imiter.

Quand nous eûmes opéré le triage à nous trois, et que nous eûmes dûment constaté l'absence de la clef d'armoire et de la tabatière, elle me donna sommairement ce qu'elle appelait ses renseignements :

Si la clef de l'armoire n'était pas dans la serrure de l'armoire, ce ne serait pas la peine de perdre mon temps à la chercher ailleurs; elle la retrouverait sans doute quelque part, au moment où elle s'y attendrait le moins; cela lui était déjà arrivé plutôt vingt fois qu'une.

Quant à la tabatière, elle était sûrement dans sa

corbeille à ouvrage; à moins cependant qu'elle ne fût sur la table de la cuisine, ou bien sur l'établi, dans la boutique, ou bien « quelque part par là. »

— Va, mon petit furet, me dit-elle en me tapotant la tête; tu as de bons yeux, et je suis sûre que tu trouveras cela tout de suite. D'ailleurs, Albert garde la boutique, et tu lui diras de l'aider.

Dans mon désir de me montrer digne de la confiance de la mère Seckatz, je partis comme un trait; une hirondelle qui rasait la terre filait devant moi; elle disparut au tournant de la petite rue où était la boutique du bourelrier.

Comme j'allais franchir le coin à mon tour, je fis un bond en arrière; un fouet venait de cingler l'air avec violence; peu s'en était fallu que je reçusse le coup sur le nez.

La corde du fouet, en s'abattant sur le sol, fit voler la poussière, et mon camarade Seckatz m'apparut tenant le manche du fouet.

Seckatz avait une manière très-originale de garder la boutique. Il en était éloigné de cinq ou six portes, et lui tournait le dos.

Embusqué derrière le coin de la maison qui faisait l'angle, il tenait son livre d'histoire tout grand ouvert de la main gauche, et de la main droite l'énorme fouet de roulier qui m'avait fait une si belle peur.

Comme il s'ennuyait dans la boutique, il était venu au coin de la rue guetter les hirondelles; il

en avait déjà manqué trois, mais il espérait bien finir par en attraper une. Il riait aux larmes de la peur qu'il m'avait faite.

Quand je le priai de m'aider dans mes recherches, il me déclara effrontément qu'il n'avait pas le temps, parce qu'il étudiait sa leçon d'histoire.

LVI.

Comme j'avais, moi aussi, ma leçon d'histoire à étudier, je ne m'arrêtai pas à discuter avec lui, et en trois bonds j'atteignis la porte de la boutique.

Le premier objet que j'aperçus, ce fut une clef, qui était sur l'établi, en compagnie des outils du bourelrier. Je n'étais pas sûr que ce fût la clef de l'armoire, mais je n'étais pas sûr du contraire non plus. Je commençai donc par mettre bien vite cette clef dans ma poche.

En entrant dans la cuisine, je mis le pied sur une autre clef que j'envoyai rejoindre la première.

Je m'assurai d'un coup d'œil que la tabatière n'était pas dans la cuisine, et j'allais passer dans la chambre de la mère Seckatz, lorsque j'avisai une troisième clef dans les cendres.

Je la ramassai comme j'avais ramassé les deux autres, laissant à la mère Seckatz le soin de reconnaître quelle était la vraie, et je continuai rapidement ma tournée d'inspection.

Il n'y avait point de clef dans la serrure de l'ar-

pratiquant, et que le maréchal et la maréchale de Mac-Mahon ont pour lui une sympathie non dissimulée. On raconte que M. Faye a fait tout ce qui était honnêtement possible pour ne pas être candidat aux élections sénatoriales, mais on a exercé sur lui une pression si énergique qu'il a dû céder.

Le second candidat, M. Pons, représente au conseil général le canton de Montelars. C'est un rallié dont les opinions sont d'ailleurs empreintes d'une grande modération. Sous l'Empire, il faisait profession de légitimisme, à telles enseignes qu'il organisa une loterie dont l'objet était d'offrir un cadeau à M. le comte de Chambord. Comme il avait négligé de demander à l'administration l'autorisation nécessaire, il fut poursuivi.

Parmi les engagements qu'il a souscrits pour faire agréer sa candidature, figure la promesse de voter pour l'attribution exclusive aux universités de l'Etat du droit de collation des grades.

Dans l'intention du gouvernement et même de M. Gambetta, les candidats de la gauche devraient être tout autres. La préfecture, agissant d'après les instructions qu'elle avait reçues, a fait de grands efforts pour qu'on adoptât les candidatures de MM. Saint-Gresse et de Chaudordy. Ce dernier était alors particulièrement recommandé par M. Gambetta. Les électeurs de la gauche n'en ont tenu nul compte.

Les bonapartistes voteront certainement pour MM. Noubel et de Bastard, sénateurs. Il y a dans le collège électoral une trentaine de députés royalistes qui sont assez embarrassés. L'accentuation des opinions bonapartistes de M. Noubel les effraye un peu, et ils auraient très-probablement voté plutôt pour M. de Chaudordy, si celui-ci s'était présenté. Ils se résigneront cependant, dit-on, très-probablement à voter pour la liste conservatrice, bien que M. de Bastard soit le seul qui ait leurs sympathies.

Il est très-difficile de prévoir le résultat du scrutin. Le succès de l'une ou de l'autre liste dépend de dix électeurs « douteux », très-travaillés par l'un et l'autre partis.

On raconte de curieuses choses sur les candidatures sénatoriales de gauche dans l'Indre-et-Loire. On dit, notamment, que celle de « l'entrepreneur Guinot », maire d'Amboise, n'a pas été acceptée sans débat, parce que « M. Guinot a conservé l'habitude d'aller à la messe ». Cependant, il a fallu en passer par là, car l'accolade du nom Guinot pouvait seule donner quelques chances au nom Fournier. Alors on a fait une cote mal taillée, et il a été entendu que si M. Guinot entrait au Sénat, il serait remplacé comme député par le radical M. Allard.

En vérité, le sanhédrin gambettiste dispose des mandats électifs avec une singulière désinvolture.

Les dernières nouvelles venues du département de l'Indre donnent comme assurée la réélection des deux sénateurs sortants, MM. Clément et de Bondy, tous deux conservateurs.

Les chances des candidats conservateurs dans Meurthe-et-Moselle ont beaucoup augmenté depuis une quinzaine de jours. M.

Bompard n'est pas encore bien sûr de sa réélection, mais M. Salmon espère l'emporter, du moins déploie-t-il beaucoup d'activité en ce moment.

On assure que, dans le département de la Manche, M. d'Auxais, sénateur conservateur sortant, serait certain de sa réélection. Celle de M. Daru est seulement probable, mais on redoute l'échec de M. de Saint-Germain.

Des plus récentes informations reçues de la Mayenne, il résulte qu'on peut compter avec certitude sur la réélection de M. Bernard-Dutreil, sénateur conservateur sortant. Quant à l'autre candidat des droites, M. Hamon, son succès est moins certain, à cause de la situation personnelle très-considérable du général Dubois-Fresnay, sénateur du centre gauche. L'administration de ce département pratique la candidature officielle sur une grande échelle.

DE SAINT-CÉRON.

Etranger.

ITALIE. — Les préfets de Naples et de Palerme ont donné leur démission.

Le discours adressé par l'empereur d'Allemagne au bourgmestre de Berlin, discours dans lequel était recommandée surtout l'éducation religieuse de la jeunesse, a fait une grande impression sur le Pape.

Sa Sainteté a saisi cette occasion pour adresser à l'empereur Guillaume une nouvelle lettre dans laquelle elle lui envoie ses félicitations et lui recommande de rendre la paix à l'Eglise qui n'a pas d'autre but que celui auquel l'empereur veut atteindre.

Un échange de lettres a eu lieu entre le Pape et l'empereur du Brésil. Sa Sainteté a écrit à l'empereur pour le remercier des bonnes dispositions qu'il a montrées à l'égard du Vatican et de l'accueil fait à l'inter nonce, M^r Rosetti.

L'empereur a répondu en exprimant sa gratitude pour les paroles du Pape.

SUISSE. — La Suisse, instruite par l'expérience, est à la veille de revenir sur le principe de l'abolition de la peine de mort, et déjà les 60,000 signatures nécessaires pour toute modification constitutionnelle, sont réunies par les soins du citoyen Frenler. Or, l'abolition de la peine de mort est écrite dans l'article 68 de la constitution helvétique.

ALLEMAGNE. — Une statistique criminelle dressée en Prusse vient de montrer, dans ce pays, une grande augmentation de criminalité. En 1873, les crimes et délits s'élevaient à 104,878. Ils sont arrivés en 1877 à 145,587. Les instructions judiciaires pour crimes et délits ont passé de 652,402 (chiffre de 1873) à 866,716 pour 1877.

— A Trèves et à Sarrelouis, l'autorité allemande vient de prendre un arrêté interdisant aux enfants au-dessous de seize ans de fumer sur la voie publique et rendant les

parents responsables des infractions commises.

Chronique militaire.

Par décret du Président de la République, en date du 17 décembre; rendu sur la proposition du ministre de la guerre, M. le général de division Lecoq (Alphonse-Théodore), commandant la 4^e division d'infanterie, a été nommé au commandement du 17^e corps d'armée, à Toulouse, en remplacement de M. le général de Salignac-Fénelon, décédé.

D'après les modifications apportées dans le budget de la guerre, le traitement mensuel des lieutenants et sous-lieutenants se trouvera fixé approximativement aux chiffres suivants, qui varient d'après l'arme:

Infanterie. — Lieutenant de première classe, 204 fr. — Lieutenant de deuxième classe, 198 fr. — Sous-lieutenant, 189 fr.

Cavalerie. — Lieutenant de première classe, 245 fr. — Lieutenant de deuxième classe, 204 fr. — Sous-lieutenant, 198 fr.

Artillerie de Génie. — Lieutenant de première classe, 249 fr. — Lieutenant de deuxième classe, 243 fr. — Sous-lieutenant, 204 fr.

Le ministre de la guerre, dit l'*Avenir militaire*, a reconnu les inconvénients qui résultaient de la présence dans les cadres de l'état-major général de nombreux généraux restant, pendant de longues années, dans la position de disponibilité. Plusieurs de ces officiers généraux ont, en conséquence, été mis en demeure de prendre des commandements. Deux d'entre eux, ayant refusé, vont être mis à la retraite.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour que l'essai d'un nouveau mode d'approvisionnement soit fait dans les corps qui se trouvent à Paris.

L'*Avenir militaire* a reçu d'un sous-officier une lettre dont nous détachons le passage que voici :

« Une colonne de cavalerie est arrivée à Saint-Cloud le 5 décembre; elle comprenait environ 160 hommes des 1^{er} et 5^e cuirassiers, 8^e et 9^e dragons, conduisant 300 jeunes chevaux de ces régiments.

« La venue de ce détachement a causé une aussi vive surprise dans la ville qu'au quartier de cavalerie. Là, en effet, rien n'était préparé pour les recevoir, l'adjoint du génie, qui ne réside pas à Saint-Cloud, n'ayant pas, paraît-il, été prévenu, n'ayant pu faire disposer un casernement, du reste très-salé, pour loger les hommes et les chevaux. Il n'y avait ni fournitures, ni vivres, ni fourrages; cavaliers et chevaux ont dû, pour ainsi dire, passer la journée sans manger.

« A qui incombe la responsabilité d'une

telles incuries? En tous cas, elle a produit dans notre petite ville, si éprouvée par nos désastres, une impression des plus pénibles. Personne n'a compris qu'en pleine paix, dans le commandement le plus considérable de la France, on ne puisse transporter un détachement aussi important que celui de la première division de cavalerie dans des conditions régulières. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA CLASSE DE 1878.

Nous avons annoncé que le tirage au sort de cette classe commencerait le 20 janvier prochain. Le décret qui règle ces opérations est daté du 9 décembre. Le même jour, le ministre de la guerre a adressé aux préfets la circulaire suivante :

« Versailles, le 9 décembre 1878.

« Messieurs, j'ai l'honneur de vous adresser ampliation d'un décret, en date de ce jour, qui détermine l'époque à laquelle auront lieu les opérations du tirage au sort de la classe 1878.

« Je vous invite à vous reporter, pour ces opérations, à la loi du 27 juillet 1872, à l'instruction du 26 novembre de la même année et aux circulaires annuelles sur la matière.

« Cette année encore, le nombre des doubles inscriptions a été très-considérable. La plupart concernent des hommes déjà présents au drapeau comme engagés volontaires. Si les dispositions de la circulaire du 8 décembre 1877 étaient observées, on éviterait ces erreurs qui sont de nature à créer à l'administration de sérieuses difficultés. Je prie les préfets d'appeler tout spécialement, à cet égard, l'attention des maires.

« Le signalement dont l'envoi est prescrit par la circulaire du 17 décembre 1873, en vue d'assurer l'inscription des engagés volontaires sur les tableaux de recensement, devra être accompagné d'un état signalétique et de services. Cet état sera conservé par les préfets à l'appui des procès-verbaux des séances du conseil de révision, pour justifier le classement dans la troisième partie de la liste de recrutement desdits engagés, dont les signalements continueront à être renvoyés aux corps après la tournée, par l'intermédiaire des commandants de bureaux de recrutement.

« Afin d'assurer l'exécution des prescriptions contenues dans le dernier alinéa de l'article 9 de la loi du 27 juillet 1872, il importe que les jeunes gens qui, aux termes de cet article, ne sont susceptibles de concourir au tirage qu'après l'année de leur majorité, soient annotés expressément sur les tableaux de recensement et sur la liste de tirage comme devant passer dans la réserve avec la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.

« Le sous-préfet s'assurera que les jeunes gens ainsi annotés ne sont pas omis, en exigeant la production des pièces ci-après :

moire, mais l'un des ballants était ouvert, je le poussai brusquement.

S'il n'y avait pas de clef après l'armoire, il y en avait une après la commode.

Je songeai aussitôt aux terribles plaisanteries du père Seckatz, et je crus qu'il était de mon devoir de m'emparer de cette quatrième clef.

J'avais beau regarder sur les chaises, sur les meubles et sur la cheminée, je n'apercevais nulle part cette malheureuse tabatière.

L'heure me pressait, et je commençais à perdre la tête et à m'impatienter très-fort, lorsque mon attention fut attirée par un bruit singulier qui partait de la boutique.

Quelqu'un frappait des coups secs et réguliers, qui devenaient plus secs et plus pressés à mesure que ce quelqu'un perdait patience.

Je pris par le corridor, et en arrivant à la porte vitrée, je reconnus que le frappeur impatienté était un des domestiques du château d'Ordenheim.

Comme le corridor était sombre, il ne pouvait pas m'apercevoir, quoiqu'il fût tourné de mon côté.

Je le connaissais de vue, pour l'avoir rencontré souvent sur la route ou dans les rues de Darlenheim; je puis avouer que je n'avais jamais désiré pousser plus loin la connaissance.

C'était un individu roide et déplaisant; il avait toujours l'air de se moquer des gens et de les mépriser, parce qu'il avait un gilet jaune à raies noi-

res, une cravate blanche haute de trois pouces, et presque toujours des bottes à revers. Ses cheveux, ses sourcils, ses cils et ses méchants favoris, étaient d'un blond si pâle qu'ils paraissaient tout blancs. On aurait pu croire qu'il sortait de l'école du père Wächter après une classe d'arithmétique, et qu'il était poudré de poussière de craie.

Il nous regardait toujours d'un air rechigné, la tête de côté, en clignant les paupières et en abaissant les coins de la bouche, comme s'il venait d'avaler une décoction de queues d'artichaut.

Je l'avais donc toujours trouvé très-laid; mais ce jour-là je le trouvai horrible, parce qu'il était en colère, et que la colère n'a jamais embelli personne.

LVII.

Avec une clef qu'il tenait à la main, il frappait de grands coups sur le bois de l'établi; les outils du bourrelier dansaient en cadence, et la poussière sautait en l'air, surtout dans les coins où il y en avait de bons petits tas.

Le chat de la maison, le vieux Mitoufflet, le plus brave de tous les chats que j'aie jamais connus, avait été dérangé dans son somme. L'idée de fuir ne lui était pas venue malgré tout ce vacarme; seulement, il était debout sur le tabouret du père Seckatz; à chaque coup il fermait les yeux et sa

queue dressée se hérissait avec un petit tressaillement.

Quand le domestique était fatigué de frapper, il criait d'une voix aigre :

— A la boutique! à la boutique! Mon Dieu, quelle baraque! quelle pétaudière!

Et il recommençait à frapper.

Sa colère se serait tournée en fureur s'il avait su qu'il y avait là, à trois pas de lui, derrière la porte vitrée, quelqu'un qui l'entendait parfaitement, et que ce quelqu'un pouffait de rire à ses dépens.

Je crois que Mitoufflet m'aperçut dans l'ombre ou flaira ma présence, car il sauta du tabouret et accourut du côté de la porte, comme pour me prier d'intervenir et de mettre fin à tout ce scandale.

Comme il sautait du tabouret, j'aperçus la tabatière de la mère Seckatz, sur laquelle il avait fait la sieste.

J'ouvris la porte; Mitoufflet se frotta contre mes jambes, et le domestique s'approcha pour me regarder sous le nez. Je ne l'avais jamais vu de si près: il avait les yeux roses, comme les lapins blancs, et il était horriblement myope. Les efforts qu'il faisait pour voir contractaient ses sourcils, entouraient ses yeux d'un réseau de petites rides et lui tiraient tous les traits. A ma grande surprise, je reconnus qu'il avait, après tout, une assez bonne figure. S'il faisait des grimaces, ce n'étaient pas des grimaces de dédain, mais des grimaces de

souffrance. S'il se tenait tout roide, c'est que son col était trop haut et trop empesé.

— Ah! enfin! dit-il en remuant les ailes du nez; la selle de monsieur est-elle prête?

Je lui expliquai que je n'étais pas de la maison et que j'étais venu faire une commission pour la mère Seckatz.

Tout en parlant, je faisais passer la tabatière de la mère Seckatz dans ma poche; ainsi que la clef dont il venait de se dessaisir: c'était peut-être la bonne.

Quand je lui dis que le père Seckatz était absent, il mit un doigt sur l'aile gauche de son nez, prit un air malin, et se permit de supposer, en ricanant, que le père Seckatz devait être au cabaret.

C'était trop fort. Je lui dis avec indignation que le père Seckatz n'allait jamais au cabaret. S'il n'était pas à son établi, c'est qu'il avait assez bon cœur pour perdre une journée de travail, comme mon père, comme presque tous les hommes du village, afin de rendre service à des gens qui étaient dans la peine. Je lui racontai alors que le grand Krause avait disparu depuis la veille, que tout le monde était à sa recherche, que l'on avait sondé tous les puits.

— Oh! s'écria le domestique avec horreur en joignant les mains; oh! un enfant dans un puits...

(A suivre.)

1° Pour ceux qui sont devenus Français en vertu de l'article 9 du Code civil, une copie de la déclaration qu'ils ont signée devant le maire, dans l'année de leur majorité;

2° Pour ceux qui se trouvent dans le cas prévu par la loi du 16 décembre 1874, un certificat du maire constatant que, pendant l'année de leur majorité, ils n'ont pas répudié la qualité de Français. Ces pièces resteront annexées aux listes de tirage.

Les maires doivent questionner les jeunes gens avec la plus scrupuleuse attention sur les motifs d'exemption ou de dispense qu'ils peuvent avoir à invoquer devant le conseil de révision, et encourager les réclamations plutôt que s'opposer à celles qui leur paraissent non fondées.

L'Etat et les populations ont le même intérêt à ce que les listes de tirage signalent à l'attention du conseil de révision, seul juge des droits à l'exemption et à la dispense, tous les cas, sans aucune exception, qui peuvent se présenter.

Pour faciliter aux commandants des bureaux de recrutement l'opération si délicate de la répartition des jeunes soldats entre les corps, les maires prendront note, avec le plus grand soin, sur les tableaux de recensement, du degré d'instruction des jeunes gens, de leur profession et de leurs connaissances en musique.

Ils indiqueront également, par une mention spéciale, ceux qui ont des connaissances en équitation et ceux qui ont l'habitude de conduire les voitures et de soigner les chevaux.

Les préfets auront soin de ne pas dépasser la date fixée par le décret pour l'envoi des comptes qu'ils devront me rendre, conformément à l'instruction du 26 novembre 1872.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de la guerre,
Général BOREL.

Nous pouvons nous attendre à de nouveaux mauvais temps : pluie, neige, etc. Le bureau météorologique de New-York annonce qu'une dépression va atteindre les côtes d'Europe avec vents forts du sud au nord-ouest.

A Saumur, le baromètre est en baisse. Le thermomètre n'a pas dépassé la nuit dernière 4 degrés au-dessous de zéro.

Avant-hier, on signalait des éclairs à Brest.

Le Bulletin français dit que Paris est « à peu près débarrassé des neiges, et que les travaux d'enlèvement continuent. »
Heureux Parisiens!

Pour empêcher les chevaux de glisser sur la neige, M. Félizet, vétérinaire dans le département de la Seine-Inférieure, dit que moyennant 4 franc à peine, par saison et par cheval, on peut rendre le creux des quatre pieds d'une malheureuse bête inaccessible à la neige qui, à chaque pas, s'y pelotonne et s'y durcit. Une plaque de cuir commun ou de simple peau toute brute, économiquement taillée dans les bajoues ou autre place sans valeur, bien huilée préalablement, puis fixée par les clous de ferrage, voilà un moyen, un excellent moyen pour empêcher les glissades, les chutes, les fractures des membres des chevaux qui sont obligés de sortir par les temps de neige.

Recommandé aux cultivateurs et même aux propriétaires de chevaux dans les villes où la neige n'est pas enlevée, ce qui se voit quelquefois.

Candes. — Lundi dernier, une jeune enfant âgée de 4 ans environ, nommée Armande Porcheron, de la commune de Candes, est tombée dans le foyer pendant une absence momentanée de sa mère.

Cette jeune fille, d'après le médecin, restera infirme par suite des graves blessures qu'elle a reçues.

ANGERS.

On lit dans le Patriote de l'Ouest:

« Dimanche soir, vers sept heures, nous avons assisté de la fenêtre de notre cabinet à la fin d'une scène révoltante.

Deux jeunes gens de dix-huit à vingt ans roulaient dans la neige, en face l'escalier qui descend de la rue Plantagenet à la place Cupif, un vieillard aux cheveux blancs.

Celui-ci demandait grâce; mais, plus il suppliait, plus les coups de pieds et les coups de poings lui pleuvaient sur le corps.

Quelques personnes accoururent aux cris déchirants du pauvre vieux, un rassemblement se forma dans la rue, et lorsqu'on apprit que la victime de ces odieuses sévices était le père de l'un des deux vauriens, l'indignation devint telle qu'on aurait fait un mauvais parti à ce fils dénaturé s'il ne se fût hâté de prendre la fuite.

Le père de ce monstre a refusé d'aller porter plainte au bureau de police.

On lit dans l'Indépendant de l'Ouest:

Samedi dernier, le nommé Marin Chesnet, âgé de 24 ans, né à la Bazouge-des-Alleux, demeurant à la Motte, commune de Saint-Christophe-du-Luat (Mayenne), chassait sur cette commune. Il était entré dans un closeau de la ferme de la Héraudière, lorsque la fille du fermier, âgée de 14 ans, entendit deux détonations suivies de ce cri: Ah! mon Dieu! Elle courut avertir ses parents qui se transportèrent dans le closeau et virent Chesnet étendu sur le sol et qui rendait le dernier soupir. Son fusil se trouvait dans le fossé. On présume que c'est en voulant charger son arme que Chesnet a été tué. Le coup a dû partir accidentellement.

LIGNE DE POITIERS A PARTHENAY.

M. le ministre des travaux publics vient d'adresser au député de Parthenay la lettre suivante:

« Monsieur le député, par une lettre du 4 de ce mois, vous insistez de nouveau sur la nécessité de commencer d'urgence les travaux de construction du chemin de fer de Bressuire à Poitiers et notamment aux environs de Parthenay où des terrains sont dès maintenant à la disposition de l'Etat.

Répondant à une demande dans le même but que vous avez bien voulu m'adresser le 20 novembre, j'ai déjà eu l'honneur de vous faire connaître que diverses formalités, qui restaient à remplir, avaient arrêté jusqu'à ce jour la production du projet définitif de ces travaux; il est même probable que ce projet ne pourra être terminé avant la fin de janvier 1879.

Mais, eu égard aux graves motifs que vous me faites valoir, Monsieur le député, j'ai pensé qu'il y aurait lieu de distraire de l'ensemble des travaux et d'adjuger dès maintenant un lot comprenant la construction de la ligne entre Neuville et les abords de Parthenay, et je m'empresse de vous annoncer que je viens de donner aux ingénieurs du service des instructions dans ce sens. »

UN NOUVEAU BILLET DE BANQUE.

La Banque de France va émettre un billet de cent francs d'un modèle nouveau. C'est M. Baudry, un de nos plus habiles artistes, qui est chargé de dessiner le modèle nouveau. Il y a trois mois déjà que M. Baudry travaille, et il n'a pas encore achevé sa tâche.

La principale modification du billet de cent francs consistera dans la place nouvelle qu'occupera le filigrane, qui sera placé aux quatre coins, ayant ainsi toujours les chances possibles pour rester intact.

Faits divers.

Les glaciers des bois de Boulogne et de Vincennes ont emmagasiné ces jours-ci près de 1,000,000 de kilogrammes de glace. Avec le stock restant en magasin, la provision actuelle atteint déjà presque ce qu'il est nécessaire pour la consommation annuelle.

La mort d'un tueur de lions. — L'Abeille du Bugey annonce la mort d'un habitant de Cerdon que ses innombrables duels, ses chasses au lion et à la panthère et ses nombreux faits d'armes contre les Arabes avaient rendu légendaire.

Vermey, c'est le nom de ce héros, vient de mourir à Cerdon, des suites d'une attaque de paralysie.

C'était, dit l'Abeille, une rude et énergique nature. Engagé de bonne heure, il se livra à l'escrime. Une vingtaine de duels, dont quelques-uns très-malheureux (pour ses adver-

saïres), ne firent que, comme il le disait, le « mettre en appétit. »

Devenu maître d'armes, il trouva charmant, un beau jour, de provoquer en bloc les dix-huit maîtres d'armes qui se trouvaient en garnison à Perpignan. La lutte était commencée; deux des combattants étaient déjà hors de combat, lorsque le commandant de place fit prendre Vermey et le « fourra au clou. »

En Afrique, comme en France, il fut souvent mis à l'ordre du jour pour ses actes courageux: embuscades contre les maraudeurs arabes, prises de chefs évadés, chasses à la panthère, aux lions.

Vermey, sorti de l'armée, se livra sans réserve à la grande chasse, sa passion favorite; il arriva ainsi à sa treizième panthère, à son huitième lion, à sa soixantième hyène, à son quarantième loup, à son cinquantième duel.

Train-poste dévalisé. — Les journaux de Dresde mentionnent un fait assez rare dans les annales des chemins de fer.

Le 6 décembre, dans la soirée, le wagon-poste d'un train express, allant de Dresde à Reichenbach, a été dévalisé.

Vers sept heures, trois employés des postes se trouvaient dans ce wagon, occupés au classement des lettres chargées et des valeurs; le convoi marchait à toute vapeur, lorsque soudain la portière s'ouvrit, et un homme, paraissant âgé de vingt-cinq à trente ans, portant un long pardessus noir et la casquette des employés de la ligne, s'élança dans le wagon-poste et, tenant à la main un revolver à six coups, somma les employés de lui remettre immédiatement les lettres chargées.

Ne recevant pas de réponse et aucune résistance ne lui étant opposée, il fit main-basse sur les lettres chargées et les groupes d'argent; puis, après avoir rempli les poches de son pardessus, il s'esquiva en menaçant de faire feu si l'on se mettait à sa poursuite.

Les cordes qui établissaient une communication avec le wagon du chef de train avaient été coupées par cet audacieux malfaiteur, de sorte que les employés ne purent appeler au secours ni faire arrêter le train.

Statistique des blonds et des bruns. — M. Virchow, président de la Société d'anthropologie de Berlin, a donné, dans un récent congrès, les résultats d'un recensement singulier, opéré par ses soins en Allemagne. Il s'agissait de savoir dans quelles proportions se trouvent les blonds et les bruns, les blondes et les brunes, dans le pays où résonne le ya. Il s'est trouvé que les premiers sont en majorité dans les États du Nord, et que les bruns sont, au contraire, plus nombreux dans le Sud. On a également recensé les yeux bleus et les yeux bruns qui se sont trouvés répartis de la même manière: les yeux bleus dominant dans le Nord. Il a été constaté qu'en Alsace, quelques enfants naissent avec des cheveux verts, mais cette couleur disparaît quelques mois après la naissance.

La scène s'est passée à la mairie. L'officier municipal lisait les formules sacramentelles de la loi à un jeune couple qui venait s'unir:

— ... La femme doit suivre son mari partout... disait le maire.

— Oh! monsieur, je vous en prie! interrompt vivement la jeune mariée, changez-moi ça... Mon mari est facteur rural!...

Voici un nouvel échantillon de savoir faire des restaurants parisiens:

Un consommateur, après déjeuner, jette sur son addition un regard inquiet qui devient brusquement effaré.

— Garçon!

— M'sieu!

— Il doit y avoir ici une erreur. Voyez: deux œufs à la coque, 2 fr. 50 c.

— C'est le prix, monsieur.

— Mais sur votre carte, je vois: « œufs brouillés aux pointes d'asperges, 1 fr. 50. »

— Oh! ça ne veut rien dire, les œufs brouillés aux pointes d'asperges, ça se fait avec n'importe quoi; mais pour des œufs à la coque, il faut des œufs pour de vrai... et on les exige même frais!

Entre gommeux:

— Qu'est-ce que j'apprends? Comment, tu as reçu, hier, une paire de gifles et tu ne te bats pas?

— Qu'est-ce que tu veux? On parlait d'aller se battre en Belgique... et j'ai juré à mon père mourant de ne jamais quitter ma mère!

Dernières Nouvelles.

Versailles, 18 décembre, 3 h. soir.

Les gauches réunies avant la séance ont entendu la lecture du manifeste aux électeurs sénatoriaux et l'ont adopté.

On pense que la discussion du budget des dépenses sera terminée aujourd'hui et que le budget des recettes sera voté demain soir.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, débilité, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 75,124: M. et M^{me} Léger, d'une maladie du foie, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721: M^{me} Chauvet-Pizzalati, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements. — Cure N° 62,476: Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). — La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Recevez, etc. — LÉON PRYCLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Venue CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 DÉCEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4 amortissable	76	43		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	367	50	7 50	Canal de Suez	738	75	2 60
4 1/2 %	79	74		Crédit Foncier, oct. 500 f. 250 p.	805		1 25	Crédit Mobilier esp.	775		5
5 %	107	10		Soc. gén. de Crédit industriel et				Société autrichienne	551	25	3 75
Obligations du Trésor, t. payé.	113	90		com., 125 fr. p.	603			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	510			Crédit Mobilier	491	25	3 75	Orléans	368	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520			Crédit foncier d'Autriche	579	75	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	365	60	
1865, 4 %	530			Charentes, 500 fr. t. p.				Est	357		
1869, 3 %	415			Est	375			Nord	374		
1871, 3 %	400	50		Paris-Lyon-Méditerranée	1077	50		Ouest	304		
1876, 4 %	515			Nord	853			Midi	365		
Banque de France	514	50		Orléans	1390		1 25	Charentes	38		
Comptoir d'escompte	312			Ouest	1168	75	8 75	C ^o Canaux agricoles	376	23	
Credit agricole, 300 f. p.	467	50	6 25	Compagnie parisiennes du Gaz	1265			Canal de Suez	555		
				C. gén. Transatlantique	510		10				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
 (Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 10 — —	soir, —
3 — 15 — —	express.
7 — 37 — —	omnibus.
10 — — — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 31 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, —
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — —	omnibus-mixte.
	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

GRANDS MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53

SAUMUR

ÉTRENNES 1879

A l'occasion du JOUR DE L'AN, mise en vente d'affaires exceptionnelles
EN FOURRURES, MANCHONS ET BOAS
 Grèbes et autres
FOULARDS, CRAVATES, ÉCHARPES DENTELLES
MOUCHOIRS, ARTICLES DE PARIS, etc., etc.

N.-B. — Tous ces articles, achetés tout spécialement pour les **ÉTRENNES**, sont d'une fraîcheur irréprochable et d'un **BON MARCHÉ** sans précédent.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
 Après le décès de M^{re} V^e Bastien,
 A Saumur, rue du Portail-Louis,
 n° 29,
 Le jeudi 26 décembre 1878, et jours
 suivants, à midi,
 Par le ministère de M^e Thubé, com-
 missaire-priseur.

Cette vente consiste en :

- Matelas, couettes, vaisselle, verres, batterie de cuisine en fer battu, bois de lit, tables, chaises, de table de nuit, commodes, secrétaires en acajou et en noyer, très-beau buffet de cuisine, rideaux, pendules, glaces, cadres, deux bibliothèques, guéridon en acajou avec dessus de marbre, coffres, blutoir, cages et perchoir à perroquet, ferraille, planches, outils divers, planches à bouteilles, filtres en grès; Vestiaire d'homme et de femme, bijoux;
 - Très-belle batterie de cuisine et fontaine en cuivre;
 - Une quantité considérable d'excellent linge de corps et de ménage;
 - Un lot de galon or et argent;
 - Plusieurs ouvrages sur la médecine vétérinaire et autres;
 - Plusieurs trousses de vétérinaire, dont une offerte en 1840 par le duc d'Orléans;
 - Guillemettes, entraves, et toute sorte d'instruments propres aux artistes vétérinaires et à la maréchalerie;
 - Armes diverses;
 - Bouteilles vides, autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.
- Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
 THUBÉ.
 (663)

A VENDRE

BEAU CHEVAL
 Excellent sous tous rapports.
 S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent.
 (639)

A VENDRE
VIN ROUGE
 Récoltes 1877 et 1878.

S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

5^e MONTRE ronde, et montre plate à cylindre, 10^e. — Remontoirs simil. — OR, garantis 2 ans 44 fr. — Montres tout argent à 8 rubis gar. 3 ans, 48 fr. et tout OR, 48 fr. Env. f. du tarif. S'adr. à G. Tribaudeau à Besançon (Doubs)

5^e MONTRE ronde, et montre plate à cylindre, 10^e. — Remontoirs simil. — OR, garantis 2 ans 44 fr. — Montres tout argent à 8 rubis gar. 3 ans, 48 fr. et tout OR, 48 fr. Env. f. du tarif. S'adr. à G. Tribaudeau à Besançon (Doubs)

L'ARGENT

Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers
PARAIT TOUTS LES SAMEDIS

Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclame, aucune annonce payée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS les plus COMPLETS
 SEIZE PAGES de TEXTE. — PUBLIE tous les TIRAGES

Par an **4** francs

Les clients abonnés ont droit à l'encaissement gratuit de tous coupons.

ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE
99, rue Richelieu, 99
PARIS

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
 S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.
 Traitement gratuit pour les pauvres.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompte. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples: une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fls : 1,50. Se défier des contref.

RHUMATISMES
 Neuf guérisons sur dix par le
SALICYLATE DE SOUDE
SCHLUMBERGER
 la Boîte 3 fr. SEUL DÉP. 3 Boîtes 8 fr.
 par CHEVRIER, ph^o, 21, St-Montmartre, Paris
 EXIGER Marque Schlumberger, seule garantie de pureté.
 Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

PARIS
 rue de Valenciennes, 16

LE MONITEUR
D'HORTICULTURE
 ORGANE DES AMATEURS DE JARDINS
 Culture des arbres fruitiers, des légumes, des fleurs

46 pages, le 4^e de chaque mois.
 Prix annuel: 45 fr.
 RENDREBABLE EN RAISINS

ALMANACH

DU
MAGASIN PITTORESQUE

Pour 1879

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.

PRIX, pour Paris, 50 cent.; — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1879. Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque.

Ou réunis en collection, par volume contenant le nombre d'Almanachs désigné par les acheteurs.

Les Almanachs réunis en volumes se payent également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.

Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET
TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE
 Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.
 Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS
 Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année

Saumur, imprimerie de P. GODET.